(λ) (1)

 $[N \circ 4 - XI]$ 

# XI

# BUDGET

DU

# CORPS DE LA GENDARMERIE

POUR L'EXERCICE 4905.

\_\_\_\_\_

## NOTE PRELIMINAIRE.

Le projet de Budget du Corps de la Gendarmerie pour s'élève à	
Les crédits alloués par le Budget de 1904 montent à	8,723,967 69
Diminution fr.	74,659 44
La comparaison entre les deux exercices s'établit de la ma pour les deux sections du Budget :	anière suivante
A. — Dépenses ordinaires.	
Exercice 1905	
Augmentation fr	47,365 56
B. — Dépenses exceptionnelles.	
Exercice 1903	
Diminution , fr.	122,025 »
Soit en moins pour l'exercice 1905 fr.	74,659 44
L'augmentation des dépenses ordinaires et les proposition exceptionnelles se justifient comme il suit :	s de dépenses
Première section. — Dépenses ordinais	res.
CHAPITRE Ier.	
ART. 1er. — Traitements et autres allocations et preste	ations.
Crédit demandé pour 1905	•
Augmentation fr.	<b>57</b> ,365 56

#### NOTE PRÉLIMINAIRE.

### Cette augmentation résulte :

1° De la création projetée de brigades à Romedenne, à Ruyen et à Tamise, et du renforcement devenu nécessaire des brigades de Momignies, Rochelort et Lessines, ainsi que de modifications à apporter dans la composition d'autres brigades.

A ces fins, l'effectif de la gendarmerie sera augmenté de 2 sous-officiers et de 12 gendarmes.

25,000 »

3º Litt. u (nouveau). Dans l'intérêt de l'instruction du corps de la gendarmerie, il y a lieu de doter les diverses unités de l'ouvrage: Lois pénales usuelles en vigueur en Belgique avec traduction flamande, et de leur fournir un abonnement au Recueil périodique des lois et arrêtés d'administration générale. L'acquisition des Lois pénales usuelles est prevue aux dépenses exceptionnelles.

2,245 »

Soit en plus. . . . fr.

57,365 56

#### CHAPITRE II.

#### Art. 2. — Pensions et secours.

Crédi	t demandé pour 1905	•	•						. fr.	35,000	))
-	alloué pour 1904 .		•		•	•		9		45,000	))
				Dia	UNU	TIO	N.		. fr.	10,000	 »

Le chiffre nouveau du crédit est en concordance avec le montant des dépenses présumées.

### NOTE PRÉLIMINAIRE.

#### DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.

#### CHAPITRE III.

ART. 5. — Amélioration du casernement : bâtiments et mobilier.

Crédit demandé: 1,400,000 francs.

Ce crédit forme la suite de ceux qui ont été votés aux Budgets des cinq derniers exercices.

Une partie de la somme est nécessaire pour la continuation des travaux de la caserne destinée à l'escadron mobile installé provisoirement à Tervueren; le surplus sera employé à la construction de bâtiments à affecter au logement de diverses brigades tant anciennes que nouvelles, à l'amélioration ou à l'achèvement des installations existant dans un certain nombre de localités, à l'achat, dans d'autres localités, de bâtiments déjà occupés par la gendarmerie ou d'immeubles à approprier à l'usage de casernes, enfin à l'acquisition d'objets d'ameublement.

ART. 4. — Frais d'équipement et d'armement des hommes nommés aux emplois nouvellement créés.

Crédit demandé: 3,780 francs.

Cette allocation est la conséquence de la création projetée de nouvelles brigades à Romedenne, à Ruyen et à Tamise, et du renforcement des brigades de Momignies, Rochefort et Lessines.

Art. 5. — Acquisition d'objets de couchage pour les hommes nommés aux emplois nouvellement créés.

Crédit demandé : 2,100 francs.

Par suite de la reprise par l'État du couchage de la gendarmerie (loi du 28 juin 1899), toute augmentation d'effectif entraîne une dépense de 150 francs par homme pour acquisition d'objets de couchage.

Il y aura lieu, en 1905, de pourvoir à cette dépense pour 14 hommes.

### NOTE PRÉLIMINAIRE.

Arr. 6 (nouveau). — Acquisition de banderoles de carabine pour les hommes montés.

Crédit demandé: 12,500 francs.

Cette acquisition est la conséquence de l'adoption de la carabine à répétition modèle 1889.

Art. 7 (nouveau). — Acquisition d'exemplaires de l'ouvrage : Lois pénales usuelles.

Crédit demandé: 2,215 francs.

Dans l'intérêt de l'instruction du corps de la gendarmerie, il y a lieu de doter les diverses unités de l'ouvrage : Lois pénales usuelles en vigueur en Belgique avec traduction flamande.

#### PROJET DE LOI.

#### WETSONTWERP.

# LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Nos Ministres de la Guerre et des Finances et des Travaux publics, et de l'avis de Notre Conseil des Ministres.

#### Nous avons arrêté et arrêtons:

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom aux Chambres législatives par Notre Ministre des Finances et des Travaux publics:

#### ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Corps de la Gendarmerie pour l'exercice 1905 est fixé:

1º Pour les dépenses ordinaires, à la somme de sept millions deux cent vingthuit mille sept cent treize francs vingt-cinq centimes . . . . fr. 7,228,713 25

2º Pour les dépenses exceptionnelles, à la somme de un million quatre cent vingt mille cinq cent nonante-cinq francs

. 1,420,595

Soit ensemble à la somme de huit millions six cent quarante - neuf mille trois cent buit francs vingt-cinq centimes. . . . . . . 8,649,508 25 conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Laeken, le 8 octobre 1904.

## LEOPOLD II,

KONING DER BELGEN,

Aan allen, tegenwoordigen en toekomenden. Heil!

Op voorstel van Onze Ministers van Oorlog en van Financiën en Openbare Werken en volgens advies van Onzen Ministerraad.

WIJ BEBBEN BESLOTEN EN WIJ BESLUITEN:

Het volgend wetsontwerp zal in Onzen naam door Onzen Minister van Financiën en Openbare Werken aan de Wetgevende Kamers ter overweging worden aangeboden:

#### EENIG ARTIKEL.

De Begrooting van het Korps der Gendarmerie voor het dienstjaar 1905 is vastgesteld:

1º Voor de gewone uitgaven, op de som van zeven millioen twee honderd acht en twintig duizend zeven honderd dertien frank vijf en twintig centiemen. fr. 7,228,713 25

2º Voor de uitzonderlijke uitgaven, op de som van één millioen vier honderd twintig duizend vijf honderd vijf en negentig frank. . . 1,420,595 »

Te zamen op de som van acht millioen zes honderd negen en veertig duizend drie honderd en acht frank vijf en twintig centiemen. fr. 8,649,508 25 overeenkomstig de hierbij gevoegde tabel.

Gegeven te Laeken, den 8º October 1904.

#### LÉOPOLD.

PAR LE ROI:

Le Ministre de la Guerre.

Van 's Konings wege :

De Minister van Oorlog,

A. COUSEBANT D'ALKEMADE.

Le Ministre des Finances et des Travaux publics.

De Minister van Financiën en Openbare Werken,

C' DE SMET DE NAEYER.

### BUDGET DE LA GENDARMERIE POUR L'EXERCICE 1905.

Articles.	DÉSIGNATION des services et de l'objet des dépenses.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	première section. — Dépenses ordinaires.		
	CHAPITRE I <sup>cr</sup> .		
1	Traitements et autres allocations et prestations	7,193,713 25	7,195,713 25
	CHAPITRE 11.		
	Pensions et secours	7r 000	35,0 <b>0</b> 0 •
2	Pensions et secours	35 <b>,0</b> 00 •	35,000
	Total, (f.	* * * * * * * .	7,928,713 95
	deuxième section. — dépenses exceptionnelles.		
	CHAPITRE III.		
3	Amélioration du casernement : bâtiments et mobilier	1,400,000 •	
4	Frais d'équipement et d'armement des hommes nommés aux emplois nouvellement créés	3,780 ×	
5	Acquisition d'objets de couchage pour les hommes nommés aux emplois nouvellement créés.	2,100 .	1,420,595
6	Acquisition de banderoles de carabine pour les hommes montés	12,500 •	
7	Acquisition d'exemplaires de l'ouvrage : Lois penales usuelles	2,215	
	Total du Budget de la Gendars	BRIE fr.	8,649,308 25

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté du 8 octobre 1904.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI:

Le Ministre de la Guerre,
A. COUSEBANT D'ALKEMADE.

Le Ministre des Finances et des Travaux publics, Cto de SMET de NAEYER.

### BEGROOTING DER GENDARMERIE VOOR HET DIENSTJAAR 1905.

Artikelen	AANWIJZING der diensten en van het voorwerp der uitgaven.	BEDRAG DER KREDIETEN per artikel.	TOTAAL per hoofdstuk,
	eerste sectie gewone uitgaven.		
	HOOFDSTUK I.		
1	Jaarwedden en andere toekenningen en verstrekkingen	7,195,715 25	7,193,713 25
	HOOFDSTUK II.		0
2	Pensioenen en hulpgelden	35,000 »	35,000 ·
	Totaal fr.		7,228,713 25
	tweede sectie. — uitzonderlijke uitgaven.		
	HOOFDSTUK III.		
3	Verbetering der kazerneering : gebouwen en meubileering	1,400,000	
4	Uitrustings- en bewapeningskosten van de tot de nieuwgemaakte ambten benoemde manschappen	3,780 %	
5	Aanschaffing van nachtlegeringvoorwerpen voor de tot de nieuwgemaakte ambten benoemde manschappen	2,100 -	\ 1,420,595 •
6	Aanschaffing van karabijnbandelieren voor de bereden manschappen	12,500 •	
7	Aanschaffing van afdruksels van het boekwerk : Lois pénales usuelles	2,215 •	1
	Totaal van de Begnooting den Gendan	merie, fr.	8,649,308 25

Gezien en goedgekeurd om gehecht te worden aan Ons besluit van 8<sup>n</sup> October 1904.

LÉOPOLD.

VAN'S KONINGS WEGE:

De Minister van Oorlog,
A. COUSEBANT D'ALKEMADE.

De Minister van Financiën en Openbare Werken, Cto de SMET de NAEYER.

## **DÉVELOPPEMENTS**

ĐU

# BUDGET DU CORPS DE LA GENDARMERIE

pour l'exercice 1905.

4

## BUDGET DE L'EXERCICE 1908.

N <sup>CS</sup> DES ABTICLES,	LITTERAS des développements.	DÉSIGNATION D	es dépenses et s	ERVICE	s.	CRÉDITS  demandés  pour l'exercice  1905.	CRÉDITS  altoués  pour l'exercice  1904.
		Gl	ENDARMERIE (a).				
		PREMIÈRE SECTI		INAIRES.			
			CHAPITRE IS.				
		EPFECTIF.		lama			
		RUBEIL CELIAET.	autres allocations et prestat	10118. 35.			
		71 86 19 Officiary do tous strades	Traitements.	OKBEVV OR	:	1	
		- 1 1	s et gendarmes	•			
		50 Indemnités aux officiers d 5,250 1,879 tion, au capitaine adjuda	e l'escadron mobile et d'instruc- nt-major et à l'officier adjoint à	,			
	1	4º Indemnités de marche aux officiers 5º Indemnités aux sous-officiers instructeurs		,	•	l	
		6º Indemnités aux sous-officiers administe:		7,600 •			{
	   a. (	7º Indemnités aux sous-officiers, brigadjer enfants, ou divorcés ayant la garde de le mentanément pour assister aux manurur garnison dans un but de sécurité géné chargés d'accompagner les commandant	s et gendarmes mariés, veufs avec eurs enfants, qui se déplacent-mo- cres ou sont détachés hors de leur rale. Indemnités aux gendarmes s de district aux revues annuelles	* 4			
		des permissionnaires		40,500 »			
		8º Indemnités au personnel de la brigade					
		9º Indemnités de premier équipement aux 10º Indemnités pour l'achat d'un cheval	id. id.	•			
		11º Haute paie pour les chevrons d'ancienn Supplément de solde aux sous-officiers, hors de leur résidence dans un but de	eté et pour la décoration militaire. origadiers et gendarmes employés	379,500			
		12º Première mise d'habillement et d'équipe lement admis, savoir :	<del>-</del>	3,3,500			
		96 hommes à cheval, à 500 60 à pied, à 150	francs 48,000 • } francs 9,000 • }	57,000 •			
		A phouse, pour vacan	TOTAL fr. ces et congés	5,310,880 25 1,800 »	5,509,080 25		
			Fourrages.				
		1º Indemnités de monture aux e		45,000 •			
		2° 192,720 rations en nature pour les c darmes qui résident dans le des fourrages est assuré pa	hevaux des sous-officiers et gen- s villes de garnison, où le service r la régie, à fr. 1 27	244,754 40			
	b. (	5º 461,725 journées d'indemnité représ dans les communes rurales la régie, à fr. 1 34	, où le service n'est pas assuré par	618,711 50			
		654,445	Total fr.	906,465 90			
		·	r incomplets	4,990 90	901,475 00		
ı		Entrellen de la l	buMeterie et du harnachem	ent.			
1	(	1º 1,375 gendarmes à pied, à 1 franc		1,375 »	l	7,193,713 25	7,136,347 69
1 {	c. }		paran	<b>3,586</b>	ĺ	, ,	7
		3,168		······································	4,961 »		
	\		chage des hommes.				
	đ.	1,156,320 journées de couchage des ho	· ·		57,816		
			A REPORTER.	Cr	6,273,332 25	7,193,713 25	7,136,347 69

## DEVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFER	ENCES.	CRÉDITS	DÉPENSES de							
AUGMENTATION.	DIMINUTION	pour l'exercice 1903,	l'exercice 1902				OBSERVATIONS.			
					(a)	Ge Corp	os est composé d'un état-major et de comportant l'effectif ci apres: Officters.		agnies,	
				Officiers de gendar- merie	Officiers comp tables, médecin et vétéri- naire	Chevaux	GRADES.		TRAITEM.	誰のマア人だす。
				1 1 3 5 5	»  1	3 2 6 8	Lieutenant-general Lieutenant-colonel Majors Capitaine en preimer quartier mait en second administrateur lement Medecin de regiment de 2º classe.	d'habil-	18,500 * 7,100 * 6,500 * 4,300 * 3,650 * 5,100 *	18,500 7,100 18,900 4,300 3,650 5,100
				11 11 20 20	i p p	1 22 11 20 20	Vetérinaire de regiment. Capitaines command ints dont tadj — en second Lieutenants Sous-heutenants	-major	5,100 » 5,100 » 4,200 » 3,250 » 2,950 »	8,100 56,100 46,200 63,000 59,000
				71		86	A AJOUTER:	anole que	- amptant	288,950
							oplement des capitaines et des lieuter it 23 et 12 ans de grade d'officier .		•••	1,000
							A déduire 1/2 % pour n	rat		989,950 1,449 7
			!				Rı	ESTR .	, fr.	288,500 9
				-		Sou	s-officiers, brigadiers et ge	ndarm	es.	
				Hommes	Chevau1.		GRADES.	TRAITEM	MOTTAN	Nombre de joursées d'in- demnités de fourrages
				4 10 42 31 80 49 10 81 92 123 112 74 32 50	4 10 42 89 10 81 123 74 80	Adjud Marée Premi gis. Maree Maree des-	haux-des-logis fourriers a cheval.	9,250 9,260 2,160 1,800 9,020 1,730 1,970 1,710 1,800 1,540 1,540 1,540 1,160	9,000 22,000 88,200 55,800 179,780 84,770 20,000 159,570 157,520 231,240 181,140 113,960 68,640 803,000 508,400	3,650 15,350 32,485 3,650 29,565 1,5 2,650 29,565 1,5 2,7,010 27,010
57,365 56	*	7,008,721 99	6,519,121 62	620 460 190 169	620 190 "		- de 2º classe . { a ches al. a pied de 3º classe . { à ches al. a pied .	1,380 1,160 1,320 1,110	85,600 833,600 950,400 187,500	226,300 60,350
				3,168	1,793	_			4,516,710	654,445
		<u> </u>								

## BUDGET DE L'EXERCICE 4908.

res.	LITTERAS développements.		CREDITS	CREDITS
ודומן	ppen	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	demandés	elloués
. S.	re ob	Designation des del'enses et services.	pour l'exercice	pour l'exercice
RO' DES ARTICLES.	des d		1905.	1904.
	73		1	
		Report fr. 6,273,332 25	7,193,713 25	7,136,347 69
	]	Casernement.		
	e. f-	Entretien des casernes. Loyers de locaux et du mobilier		
		Dépenses diverses.		'
	g.	Frais de bureau des officiers et des sous-officiers		
	h.	Id. des différents chess de service du génie	1	
	i.	Moyens de transport aux troupes en marche		
	j	Voyages des officiers admis à la pension, pour se rendre dans le lieu de leur domicile à l'intérieur du royaume. Frais de route et de séjour dus aux officiers et au personnel du génie à l'occasion de voyages effectués pour l'entretien des casernes de gendarmerie. Frais de route et de séjour aux officiers de l'armée, membres des jurys des examens de la gen-		
	<b>,</b> ,	darmerie	1	
	k.	sonnel ainsi qu'aux chess de brigade pour la direction ou la surveillance de ces travaux. 5,000 •		
	l.	Frais de déménagement des sous-officiers, brigadiers et gendarmes 6,000 .	1	
	m.	Armement et munitions		
	n.	Service sanitaire des officiers, sous-officiers et gendarmes ainsi que des chevaux de la gendarmerie		
		darmerie		
	o. p.	Dépenses imprévues non libellées au Budget, achat de décorations militaires, pertes de chevaux dans l'exécution d'un service commandé, traitement des officiers en non-activité, etc 4,310		
	q.	Allocation pour l'entretien des écuries et la ferrure des cheyaux de l'escadron mobile et d'instruction		
	$  r_{\cdot}  $	Allocation pour l'achat de petit matériel pour les écuries		
	8.	Frais d'entretien dans les hôpitaux des sous-officiers, brigadiers et gendarmes mariés 12,000 •	1	
	t.	Fonds d'instruction	1	ļ <b>1</b>
	u.	Abonnement au Recueil des lois et arrêtés	 	
		TOTAL DU CHAPITRE [er fr.	7,195,713 25	7,136,347 69
		CHAPITRE II.	Augmen	TATION fr.
		Pensions et secours.		
2	υ	Pensions temporaires et arriérées; paiement des termes de pension échus avant l'inscription au Grand- Livre; secours à des gendarmes et anciens gendarmes, à leurs reuves et à leurs familles; secours à des gendarmes réformés pour des infirmités contractées par le fait du service et qui ne leur donnent pas		(* 000
		droit à une pension	35,000 n	45,000
		TOTAL DU CHAPITRE II fr.	35,000	45,000 ·
		DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.	Dimi	NUTION. , . fr.
		CHAPITRE III.		i
Ì		Services divers.		
3	1)	Améliaration du casernement : bâtiments et mobilier	1,400,000 »	1,246,000
4	, ,	Frais d'équipement et d'armement des hommes nommés aux emplois nouvellement créés :		
		Equipement: 14 hommes à 150 francs	3,780	32,020
5	n	Acquisition d'objets de conchage pour les hommes nommés aux emplois nouvellement créés :		
		14 fournitures de couchage à 150 francs.	2,100 ₺	12,150
6	n	Acquisition de banderoles de carabine pour les hommes montés	12,500	D
7	th .	Acquisition d'exemplaires de l'ouvrage Lois pénales usuelles	2,215 "	225,000
, ,	ъ Уг	Armement (pour mémoire)	"	220,000
"		neuls pour assurer le service du couchage par l'État (pour mémoire)	0	27,450 n
		TAL DU CHAPITRE III fr.	1,420,595	1,542,620
			Distr	ution fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

	ENCES.	CRÉDITS olloués	DEPENSES de
AUGMENTATION.	diminglion.	pour l'exercice 1903	l'exercice 1902.
57,565 56	0	7,008,721 99	6,519,121 62
		,	
		1	
57,365 56	3	7,008,721 99	6,519,121 62
	)5 56	7,008,721 99	6,519,121 62
	35 56		6,519,121 62
57,36	10,000 -	47,000 "	3)
57,50	10,000 -		3)
57,36	10,000 -	47,000 "	3)
57,36	10,000 -	47,000 •	3)
57,36	10,000 ° 10,000 °	47,000 •	)) O
10,00	10,000 ° 10,000 ° 28,240 • 10,050 °	47,000 · 47,000 · 13,500 · 29,550 ·	1,094,893 02 60,990 •
10,00	10,000 ° 10,000 ° 28,240 •	47,000 · 47,000 · 13,500 ·	1,094,893 02 60,990 •
10,00 • 12,500 • 2,215 •	10,000 ° 10,000 ° 10,000 ° 28,240 • 10,050 °	47,000 · 47,000 · 13,500 · 29,550 · 20,	1,094,893 02

## BUDGET DE L'EXERCICE 4905.

NUMÉROS des Chapitres.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	CRÉDITS  demandés  pour l'exercice  1905.	CRÉDITS  alloués  pour l'exercice  1904.
	Récapitulation,		
ſ.	Traitements et autres aflocations et prestations	7,193,713 25	7,136,347 69
11.	Pensions et secours	35,000 ×	45,000
ш.	Dépenses exceptionnelles	1,420,595 »	1,542,620
	Ensemble , . fr.	8,640,308 25	8,723,967 69

Diminution. . . fr.

## DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

DIFFÉR	ENCES.	CRÉDITS  alloués  pour l'exercice  1903	DÉPENSES  de  l'exercice  1902.	OBSERVATIONS.
57,565 56	•	7,008,721 99	6,519,121 62	
0	10,000	47,000 •	•	
٠	122,025 •	1,543,050 *	1,155,885 02	
57,365 56	132,025 •	8,503,771 00	7,675,004 64	
74,65	9 44			i e e e e e e e e e e e e e e e e e e e